

Centre de Médiation
Centre de Formation certifié QUALIOPi
Siège : 9 rue Alfred Mortier – 06000 NICE
Tél. 06 13 58 39 20
Site : www.amimédiation.fr
Courriel : mediateursindependants@gmail.com
Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010
SIRET : 52514185900021 – Code NAF : 9499Z - n° Formateur : 93060832006

Fiche technique de la Formation Continue à la Médiation

Selon les exigences de la FFCM, du CNMA et du CNB, la formation continue de 20 heures par an est obligatoire pour tout médiateur dès la fin de sa formation de 50 heures ou plus s'il n'entend pas obtenir le titre de médiateur.

PUBLIC

- Age minimum requis : 18 ans.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Avoir suivi au moins les 40 heures de la formation de base
- Avoir fait des médiations

ACCESSIBILITE

Les formations ont lieu soit par visioconférences (ZOOM), soit dans une salle des Maisons des Associations de la Ville de NICE ou de la ville d'ANTIBES - JUAN-les-PINS ou tout lieu approprié destiné à recevoir du public.

MODES DE FINANCEMENT

- A l'initiative du salarié/demandeur d'emploi : l'OPCO dont vous dépendez ;
- A l'initiative de l'employeur : plan de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De faire évoluer leur pratique de la médiation.
- De maîtriser le processus et les techniques de médiation.

CONTENU

♦ Formation :

- Maîtrise du processus de médiation et des techniques de médiation
 - La maîtrise de la posture du médiateur
 - Les potentialités et les limites du médiateur : neutralité, impartialité, indépendance
- Accompagnement psychologique du médiateur.

DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 20 heures minimum en centre de formation

COMPETENCES VISEES

Le référentiel de compétences

- 1 : « Création » · 1.1. Maîtriser le processus · 1.2. Garder sa distanciation · 1.3. Faire face aux situations difficiles
- 2 : « Conception » · 2.1. Analyser · 2.2. Comprendre · 2.3. Aider au règlement
- 3 : « Communication » · 3.1. Faire la promotion de la médiation · 3.2. Monter un projet de médiation

Direction de la formation

- une directrice des formations,
- une directrice pédagogique,
- des médiateurs/es
- des psychologues
- des juristes, avocats/es
- des formateur/trices, spécialistes de la médiation et de la négociation.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Date limite d'inscription : Un mois avant le début de chaque session

- Bulletin d'inscription complet
- Curriculum vitae détaillé+ copie carte d'identité + 2 photos d'identité
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes
- Un chèque de 500 €, prix de la formation continue (3 modules de 7 heures) ou 200 € le module ou de 700 € pour l'OPEN-FORMATION (plusieurs modules de formation aux choix dans limite de septembre 2021 à Juin 2022) pour un adhérent d'AMI-MEDIATION. Pour un non adhérent, les prix des formations correspondantes sont respectivement de 600, 300 et 900 €
- Accord de l'employeur éventuel.

L'inscription ne sera effective qu'à la suite de la sélection du dossier et d'un entretien d'admission.

Entretien d'admission : Deux semaines avant le début de chaque session.

MODALITES DE REGLEMENT :

- Payable sur factures selon les modalités suivantes :

- Lors de la signature du contrat de formation : 1/5 du montant de la formation.
- sur reçu de la facture globale avant le début de la formation.

Ces frais ne comprennent ni l'hébergement, ni la restauration du stagiaire. Ils couvrent les frais pédagogiques et la présentation à l'examen. Toute absence à l'examen nécessiterait une réinscription.

- Clause de dédit :

- Avant le démarrage de la formation : en cas de désistement du stagiaire, une somme forfaitaire de 100 € sera facturée en compensation des frais administratifs.
- En cours de formation : en cas d'absence d'un stagiaire ou, en cas d'abandon par le stagiaire, le coût de la formation sera facturé en totalité.

TARIFS

- 500 € la session de 3 modules pour un adhérent, 700 € pour l'OPEN-FORMATION, ou 200 € le module ;
- 600 € la session de 3 modules pour un non adhérent, 900 € pour l'OPEN-FORMATION et 300€ le module ;

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- trois unités au minimum
- Travail de chaque médiateur sur les difficultés rencontrées pendant ses propres médiations.
- Travail en équipe en toute confidentialité
- Autoévaluations.

PROGRAMME en annexe au contrat.

Modules de formation continue

A - Supervision avec H��l��ne BONIS-MONTOYAT, psychanalyste, formatrice et m��diatrice - Via Zoom	B - Analyse de pratiques avec Marianne SOUQUET, m��diatrice, formatrice QUALIOP - Via Zoom	C - au moins un module au choix de la Formation d'Approfondissement
--	---	---

CONTACTS

T  l  phone : 06 13 58 39 20

Adresse postale : 9 rue Alfred Mortier - 06000 Nice

Courriel : mediateursindependants@gmail.com

Site : www.amimmediation.fr